

Grandir

Le magazine d'ACTION ENFANCE
N° 99 / Septembre 2018

ensemble

suivez-nous

Et partagez notre actualité
et nos engagements
sur Facebook, Twitter
et Instagram



**Donner toutes
ses chances
au retour
en famille**

P. 12

**L'école,
c'est construire
l'avenir !**

P. 4

03 —

C'est mon histoire

Le bonheur en famille – Retour sur la belle réussite personnelle et professionnelle de Vincent.

04 —

Dossier

L'école, c'est construire l'avenir ! – Le défi quotidien de la Fondation pour la scolarisation des enfants.

08 —

La Fondation en actions

Retrouvez les projets et les partenariats mis en place.

12 —

Situation éducative

Donner toutes ses chances au retour en famille – Le suivi très particulier des équipes éducatives... en collaboration étroite avec les parents.

13 —

La Fondation et vous

Notre page réservée aux donateurs.

14 —

Comment ça marche ?

Infographie sur la diversité des parcours scolaires en France.



PIERRE LECOMTE,
PRÉSIDENT
DE LA FONDATION
ACTION ENFANCE

Une ambition scolaire et professionnelle pour tous

Éduquer et instruire. Premièrement, éduquer, renvoie à la formation de l'esprit, au développement des aptitudes intellectuelles, relationnelles et physiques. C'est le travail quotidien de nos équipes éducatives. Deuxièmement, instruire, c'est-à-dire permettre d'acquérir des connaissances nouvelles, est une mission que nous partageons avec les enseignants. Ces deux actions sont intimement liées et ont pour finalité de permettre à ces jeunes que nous accueillons, souvent pour des durées longues, de devenir des citoyens à part entière.

Cette insertion passe notamment par le choix d'une filière ou d'un métier. À la Fondation, nous veillons à aider les jeunes à bâtir des projets suffisamment ambitieux – car rien ne doit leur être refusé a priori –, mais aussi totalement réalistes, au regard de leurs aptitudes et du marché du travail. Le conseil d'administration a récemment réaffirmé cette ligne d'action mêlant ambition scolaire pour tous et souci d'accompagner les jeunes dans leur orientation et pour une insertion durable dans l'emploi. C'est là un des défis majeurs pour la Fondation qui appelle de notre part un renforcement de nos actions et la réaffirmation de notre soutien au-delà de leurs 18 ans, sachant qu'ils ne bénéficieront pas, pour la plupart, de l'aide de leurs parents ou d'un réseau familial.

Pour mener à bien leur projet scolaire et professionnel, les jeunes doivent pouvoir compter sur nous. Cette conviction que porte l'institution se traduit dans les actes quotidiens des Villages d'Enfants et des Foyers d'adolescents, notamment au travers de la mise en place d'un soutien scolaire pour aider les enfants à surmonter leurs difficultés et éviter le décrochage. Les équipes éducatives sont par ailleurs fortement impliquées auprès des jeunes pour les aider à définir un projet professionnel aussi proche que possible de leurs aspirations. Quant aux jeunes qui suivent des études longues, et nous avons quelques réussites dont nous sommes très fiers, ils savent qu'ils peuvent compter au-delà de leur accueil dans les établissements, sur le soutien financier, logistique et amical du Service de Suite. Nos possibilités d'action reposent sur la générosité des donateurs. Qu'ils en soient remerciés au nom des enfants et des jeunes accueillis à la Fondation. Elles dépendent également des budgets que nous allouent les conseils départementaux. Je veux souligner ici la qualité des partenariats que nous développons avec les départements. C'est pour rendre hommage à cette collaboration et à ces échanges constructifs que nous vous invitons à lire la rubrique consacrée aux territoires que nous avons ouverte dans *Grandir Ensemble*. Bonne rentrée à tous. ✪



Grandir ensemble — 28, rue de Lisbonne, 75008 Paris / Tél. : 01 53 89 12 34 / Fax : 01 53 89 12 35 / CCP 17115-61 Y Paris.

Directeur de la publication : Pierre Lecomte. **Responsables éditoriales** : Isabelle Guénot, Julie Basset. **Rédaction** : Dominique Ortin-Meaux, Sophie Costes, Julie Basset.

Crédits photos : ACTION ENFANCE, Istock.

Infographie : Lorenzo Timon. **Conception graphique et réalisation** : Unédite.

Impression : Imprimerie La Galiote-Prenant. Imprimé sur Condat 90 g.

Dépôt légal : 3^e trimestre 2018. **ISSN** : 1624 4540.

Pour des raisons de confidentialité, nous avons modifié les photos et les prénoms des enfants de nos articles.

 **PEFC** 10-31-1291 / Certifié PEFC / pefc-france.org

ACTION ENFANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Pierre Lecomte

Vice-présidente : Catherine Boiteux-Pelletier

Secrétaire : Anne Floquet

Treasorier : Bruno de Charentenay

ADMINISTRATEURS

Claire Carbonaro-Martin, Bruno Giraud, Aude Guillemin, Béatrice Kressmann, Jean-Xavier Lalo, Marie-Emmanuelle Hochereau, Bernard Pottier, Bruno Rime

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Claire Trouvé

Suzanne Masson :

fondatrice d'ACTION ENFANCE

Fondation Mouvement

pour les Villages d'Enfants

Bernard Descamps : *cofondateur*



28, rue de Lisbonne
75008 Paris

Tél. : 01 53 89 12 34

Fax : 01 53 89 12 35

CCP 17115-61 Y Paris

www.actionenfance.org

ACTION ENFANCE est membre du Comité de la Charte
du don en confiance : www.comitecharte.org



« Grâce à la Fondation, j'ai suivi les études que je voulais faire »



Le bonheur en famille

À 41 ans, Vincent, ancien de Cesson, contrôleur fabrication satellites chez Thales, mène une vie épanouie auprès de sa compagne et de ses deux enfants.

Vincent en 3 dates

• **22 mai 1987**

— Vincent quitte le domicile familial de Combs-la-Ville (77) et arrive, avec ses 6 frères et sœurs, dans le Foyer d'accueil et d'orientation du Mée-sur-Seine (77). Ils y resteront quelques mois avant d'être placés à Cesson.

• **Août 1998**

— Il rencontre sa compagne Frédérique. Ils s'installent ensemble en janvier 1999.

• **1^{er} avril 2006**

— Naissance de son premier enfant Elliot. Sa fille Mélody arrive quelques années plus tard, le 6 janvier 2017.

Vincent arrive en 1987 au Village d'Enfants de Cesson (77) avec ses six frères et sœurs. Il a alors 10 ans, et sa plus jeune sœur 18 mois. C'est l'aîné de la fratrie. « Quand ma mère est partie, c'était compliqué financièrement pour mon père d'élever sept enfants. Il avait des problèmes d'argent. » À Cesson, toute la fratrie est accueillie dans la même maison. « Je réalise que c'était une chance d'être tous ensemble. J'en garde de très bons souvenirs. Au début, nous avons eu une éducatrice puis, à partir de mes 13 ans, "une mère éducatrice"⁽¹⁾ qui était avec nous 7 j/7 et 24 h/24, toute l'année. On partait même en vacances avec elle. Nous sommes restés proches d'elle. Je lui envoie régulièrement des photos de mes enfants. Et deux de mes sœurs habitent tout près de chez elle. »

Adolescent, il est scolarisé au collège de Cesson. Un peu turbulent, Vincent redouble sa troisième puis intègre l'internat du collège privé de Montereau. Il sera également interne pendant deux ans au lycée de Champagne-sur-Seine. « Je rentrais tous les week-ends à Cesson. » Vincent quitte le Village d'Enfants à 19 ans. Il est alors en terminale. Avec l'aide de la Fondation et du service Élan, il occupe un logement en colocation avec d'autres jeunes, près de Melun. Il y restera également pour ses deux années de BTS

productique mécanique. « Tout se passait très bien. Nous nous organisions pour les courses, le ménage... Une personne de la Fondation nous rendait visite une fois par semaine. »

À 21 ans, il rencontre Frédérique, la future mère de ses enfants. C'est le début d'une nouvelle vie. L'année suivante, son BTS en poche, Vincent se lance sur le marché du travail. Il fait des petits boulots en intérim jusqu'en juillet 2000, date à laquelle le couple décide de s'installer à Cannes. Sa compagne vient en effet de trouver un emploi d'ingénieur chez Thales. Il est finalement lui aussi embauché chez Thales en tant que technicien, en octobre 2000. Il est désormais contrôleur fabrication satellites. « Je suis la fabrication d'un satellite du début de l'assemblage jusqu'à son lancement. C'est un métier très prenant et exigeant. Il faut être rigoureux. Je voyage beaucoup. Je suis allé plusieurs fois en Floride, en Guyane, dans différents pays européens. Avant de connaître ma compagne, je n'avais jamais pris l'avion ! »

Vincent est aujourd'hui un père de famille comblé. Il a deux enfants, Elliot, 12 ans, et Mélody, 18 mois. « Je suis heureux en famille, mon métier me plaît, je n'ai pas de souci d'argent... ce qui est très important pour moi. Sans la Fondation, je n'aurais jamais pu aller aussi loin. » ❖

(1) Aujourd'hui éducatrice familiale.



**SOUTIEN SCOLAIRE
ET AIDE AUX DEVOIRS ?**

- **Le soutien scolaire**
– individuel ou en petit groupe – consiste en un accompagnement personnalisé afin de réduire les difficultés rencontrées dans l'apprentissage d'une matière ou d'une méthodologie. Il est principalement assuré par des intervenants extérieurs, professeurs membres d'une association ou d'Acadomia, partenaire de la Fondation.
- **L'aide aux devoirs :** faire réciter les plus petits, inscrire le travail du soir dans un rituel, vérifier le cartable et le cahier de texte, proposer des activités ludopédagogiques, etc. sont pris en charge par les éducateurs familiaux.

L'ÉCOLE, C'EST construire l'avenir !

La réussite scolaire de ses enfants et leur réalisation dans la vie professionnelle est pour chaque parent un enjeu majeur d'éducation. Pour ACTION ENFANCE, la scolarisation est un défi quotidien et à long terme. Elle est l'une des principales clés de l'autonomie future et d'insertion dans la société.

COMPRENDRE.

Obtenir un diplôme est plus que jamais crucial, comme le révèlent ces chiffres du Cereq⁽¹⁾. En 2016, un jeune sur deux sortis du cycle scolaire sans diplôme trois années plus tôt était au chômage, contre 10 % des bac + 5. Dans un pays où la formation continue reste perfectible, les positions sociales acquises lors de l'entrée sur le marché du travail sont décisives pour la suite de la carrière professionnelle. Comment les enfants et les jeunes accueillis dans les établissements de la Fondation peuvent-ils s'emparer de ce sujet alors qu'ils peuvent être happés par leurs problèmes personnels et familiaux ? Comment les éducateurs et les équipes éducatives peuvent-ils les soutenir dans leur scolarité et leur choix d'orientation ? Comment l'institution elle-même peut-elle impulser cette dynamique qui sera essentielle pour l'avenir des enfants ? C'est ce que nous

Scolarisation et insertion professionnelle chez ACTION ENFANCE



**96 %
des enfants**

et des jeunes
que nous accueillons
sont scolarisés



**480 enfants
et jeunes**

(7 sur 10)
suivent un cursus
en milieu ordinaire



80 jeunes

accueillis à la Fondation
ont une notification MDPH
(handicap) qui leur permet
d'accéder à une scolarité
spécifique



150 000 euros

ont été consacrés en 2017
au soutien scolaire
(+ 12 % par rapport à 2016)

(voir aussi p. 14-15)

avons voulu explorer dans ce nouveau dossier de *Grandir Ensemble*, en cette période de rentrée scolaire.

VALORISER LA SCOLARITÉ

— Le sujet de la scolarité est pleinement pris en compte dans le parcours de vie de chaque enfant accueilli à la Fondation. Il est maintenant admis par tous que l'école, au-delà même de l'enseignement qui est prodigué et des savoirs que l'on y acquiert, est le principal lieu de socialisation hors des Villages et des Foyers. « Nous valorisons l'école, de sorte qu'elle soit prise au sérieux par les enfants, les éducateurs, l'équipe d'encadrement. Pour nous, la scolarité ne se résume pas aux devoirs ou aux résultats. Nous faisons en sorte que l'univers scolaire soit mieux vécu par les enfants. Et que le monde de l'éducation les accueille et ait une représentation satisfaisante de notre institution », explique Cherifa Chambazi, Directrice du Village de Pocé-sur-Cisse. Que les enfants aient le stylo rouge et le stylo vert demandés par les professeurs ou leurs affaires de sport le jour J, qu'ils portent une tenue correcte, que le cahier de texte ait été signé, etc. « Comme des parents le feraient, nous voulons être respectés par l'école et entretenir avec elle les meilleures relations. »

L'ÉCOLE EST UN ANCRAGE

— Le projet personnalisé de chaque enfant comporte un chapitre sur ses objectifs scolaires, qui est suivi au même titre que sa santé ou que les relations avec les parents. « Ce projet nous permet d'identifier les faiblesses ou les risques, de définir de quel soutien a besoin l'enfant et de l'accompagner pour éviter qu'il soit mis à l'écart ou orienté trop vite vers une filière excluante.

« La question de la scolarité, c'est aussi la question du capital social, de la manière dont on se fait des amis, dont on apprend à résister à la frustration. C'est un pan essentiel de l'éducation. » —

SANDRINE WELTMAN,
DIRECTRICE DE L'ACTIVITÉ

Comme un parent le ferait auprès de l'école pour son enfant en difficulté scolaire », souligne Pascale Barbereau, Directrice du Village de Ballancourt. Pour ces enfants qui sont parfois envahis par leurs difficultés personnelles, le risque d'exclusion du système est réel. Dans chaque établissement, il n'est pas rare que des enfants ou des jeunes ne soient admis à l'école que deux heures par jour. « Peu à peu, ces situations peuvent mener à la déscolarisation. On n'est élève que quand on fréquente réellement l'école. Ils partent avec un potentiel



Une réussite dont la Fondation est fière ! —

YASSINE BARAKAT, 5^e ANNÉE D'ÉCOLE D'INGÉNIEURS

Une scolarité assez exemplaire a conduit Yassine au bac S, sésame pour intégrer une école d'ingénieurs : « J'effectue mon stage de 5^e année chez Thales, dit sobrement Yassine. La technologie, les sciences, le numérique m'ont toujours passionné. En terminale, j'avais fait un projet avec l'école d'ingénieurs d'Amiens autour de briques programmables. Le projet s'était bien classé. C'est comme cela que je suis entré à l'ESIEE, anciennement École Bréguet. J'aimais déjà l'école avant mon premier placement, l'année de mon CE2. Pendant quelques mois, les choses ont été compliquées. Mais, arrivé au Village d'Enfants de Soissons, tout est rentré dans l'ordre parce qu'il y avait un suivi réel et une attention portée à ma scolarité. J'ai beaucoup de reconnaissance pour une éducatrice en particulier qui m'aidait à faire mes devoirs et qui, surtout, m'a donné les clés pour être plus rigoureux. Au début de mes études supérieures, j'ai bénéficié d'un contrat jeune majeur, puis les premiers stages m'ont donné un début d'autonomie financière. Maintenant, je sais que je peux compter sur le Service de Suite, qui m'a aidé par exemple à trouver un appartement près de mon lieu de stage. Souvent, ce sont les parents qui s'occupent de cela pour leurs enfants. Dans mon cas, c'est la Fondation qui m'a aidé. »

→ de socialisation limité lié à leur histoire personnelle et à leur parcours de vie. Nous devons porter une vraie attention à ce besoin de stabilité dans tous les aspects de leur vie, y compris dans la scolarisation », martèle Sandrine Weltman, Directrice de l'Activité. Pour les enfants de la Fondation, l'école est un point d'ancrage dans la société, une porte d'entrée dans un monde partagé avec les autres enfants.

UNE AMBITION SCOLAIRE POUR TOUS

— Pour la Fondation, cela ne fait aucun doute : chacun doit évoluer dans le système scolaire, être poussé vers une formation, un diplôme. « Notre ambition est de rendre possible un parcours scolaire adapté aux capacités de chaque enfant et une insertion professionnelle la plus réaliste par rapport à ses capacités et au marché du travail », poursuit Sandrine Weltman. Pour autant, la question de l'école est à mettre à sa juste place. Pour certains enfants, l'école est un lieu d'épanouissement. Ils y trouvent un refuge et se révèlent d'excellents éléments. Yassine (voir son témoignage) ou son ami Kevin, également accueilli de nombreuses années au Village de Soissons, en sont de très beaux exemples. La Fondation n'hésite



jamais à soutenir un élève brillant dans son choix d'orientation, même s'il implique des études longues. Le Service de Suite intervient ponctuellement soit financièrement en payant les frais de scolarité ou en participant au logement, soit en apportant une aide logistique ou en résolvant des questions administratives, palliant en cela le réseau personnel qui manque encore aux jeunes. Pour d'autres, qui constituent la majorité des enfants accueillis par la Fondation, l'école soulève des difficultés réelles qui s'ajoutent

à leurs problèmes personnels. Quant aux jeunes porteurs de handicaps parfois lourds, il leur est parfois difficile d'envisager un parcours professionnalisant. Face à cette complexité, ACTION ENFANCE s'attache à individualiser le projet de chaque enfant, afin de lui apporter l'aide ou l'encouragement dont il a besoin. Le soutien scolaire est l'un des outils de cette ambition. Chaque établissement de la Fondation dispose d'un budget spécifique, financé grâce aux dons. Il peut ainsi faire profiter les enfants et les jeunes du partenariat signé avec Acadomia ou faire appel à une association locale. Les intervenants apportent un renfort pédagogique dans le but d'aider l'élève à rattracher et à reprendre confiance ou de renforcer ses connaissances. « Le soutien scolaire n'est pas du ressort des éducateurs familiaux. Leur rôle est d'accompagner les enfants dans leur projet global – et la scolarité en fait partie –, mais ils ne sont pas des enseignants de substitution », rappelle Pascale Barbereau. D'autres formes d'appui, comme les suivis psychologiques ou les séances de sophrologie, contribuent à réduire les blocages scolaires et l'anxiété associée au quotidien de l'école ou à la perspective d'un examen. Même les tout petits bénéficient de cette attention, pour le langage notamment. Ainsi, un professeur peut venir un quart d'heure par jour, leur parler, enrichir leur vocabulaire. Et les progrès peuvent être spectaculaires.

ORIENTATION, AIDER AU CHOIX

— Si, pour chaque jeune, le choix d'une orientation scolaire puis professionnelle est source de questionnement, il est d'autant plus important pour les jeunes accueillis



« Quel accompagnement pour les adolescents du Foyer ? » —

JEAN CHARNET, CHEF DE SERVICE DU FOYER D'ADOLESCENTS LA PASSERELLE

« Parmi les jeunes que nous accueillons, certains ont vécu dans des situations très précaires, avec des parents totalement désinvestis. C'est vraiment très compliqué de les remotiver sur un projet professionnel. Pour tenter de les remobiliser, nous organisons des mini stages grâce au partenariat avec Acadomia. Nous travaillons également avec la mission locale, afin qu'ils puissent réaliser des stages. Il ne faut pas que l'ado reste à ne rien faire ! De nombreux jeunes font une 3^e DIMA (préparation à la vie professionnelle), une filière qui leur permet d'effectuer des stages dans différents secteurs, au cours de l'année. Comme ils sont souvent enclins à la rupture scolaire, on essaie de les inscrire en apprentissage. Mais il leur est difficile de trouver des patrons qui les acceptent.

Je vois les choses différemment avec les jeunes qui viennent de Villages d'Enfants et qui ont commencé à construire un projet avec leurs éducateurs familiaux. Le Graal, c'est quand un jeune émet un souhait précis d'orientation, car la clé de la réussite, c'est la motivation ! »

par la Fondation, qui à leur sortie de placement ne pourront pas, pour la plupart, compter sur un soutien familial pour trouver un travail et s'installer dans leur vie d'adulte. À 18 ans ou à la fin des contrats jeunes majeurs (dont la durée et la fréquence diminuent régulièrement), ils doivent rapidement subvenir à leurs besoins.

Accompagner les jeunes dans leur choix d'orientation – et non choisir pour eux ou laisser les enseignants choisir pour eux – est une mission à laquelle s'attachent tous les éducateurs ainsi que les cadres des

« Quand la réussite scolaire fait partie du projet, il est plus facile pour les jeunes d'obtenir un contrat jeune majeur. » —

ALEXANDRE FORT,
CHEF DE SERVICE LA PASSERELLE

établissements. Dans les Villages et les Foyers, l'orientation est travaillée dès la 4^e. Grâce aux ressources de la Fondation et à la générosité des donateurs, le champ des possibles est très large. « Nous pouvons répondre à tous leurs vœux, dans des écoles privées ou publiques, dans des maisons familiales et rurales. Ce qui est le mieux pour eux. C'est aussi aux éducateurs de leur montrer les possibilités. Mais nous fonctionnons sur le principe de l'engagement, précise Céline René, Chef de service au Village de Bar-le-Duc. Quand le jeune choisit une formation, il va jusqu'au bout. Parce que l'expérience nous a montré que lorsque l'on termine ce que l'on a commencé, la suite est plus facile avec un diplôme en poche. On ne reste pas sur un sentiment d'échec. »

ACCOMPAGNER ET ENCOURAGER

— Même pour les plus grands, la Fondation maintient le lien avec les établissements scolaires : « Les éducateurs qui accompagnent les jeunes majeurs essaient d'obtenir au moins un rendez-vous par an avec les professeurs. Même si ces jeunes sont censés être autonomes, ne plus avoir besoin d'un regard d'adulte sur leur quotidien, cette attention portée à leurs études est capitale.



« Comment inscrire les enfants dans le schéma scolaire quand l'école n'en veut pas ? » —

SANDRINE WELTMAN, DIRECTRICE DE L'ACTIVITÉ

« C'est notre devoir de faire prendre conscience des difficultés que rencontrent les enfants dans les apprentissages et qu'ils ne soient pas déscolarisés. Mais nous avons aussi, et c'est plus insidieux, un nombre croissant d'enfants qui ne sont scolarisés qu'une à deux heures par jour. L'Éducation nationale parle d' "aménagement du temps scolaire". C'est un euphémisme ! Certes, les enfants ne sont pas déscolarisés, mais, dans les faits, ils restent le plus clair de la journée dans le Village. C'est pourquoi nous réfléchissons à la création d'une structure d'accueil de jour, dont l'objectif serait la remobilisation scolaire. Elle s'adresserait à des enfants qui ne sont pas acceptés à l'école une journée entière, ou dont le handicap ne justifie pas qu'ils aillent dans un établissement spécialisé mais qui ne résistent pas à une journée entière d'école... Parce que, non, un enfant de 10 ans ne peut pas passer toute la journée dans sa maison au Village, coupé de toute vie sociale, privé du rythme qui devrait être le sien, du contact avec d'autres enfants, d'autres adultes ! »

À ce moment de leur vie, les scolarités fragiles le sont encore plus », témoigne Alexandre Fort, Chef de service Jeunes Majeurs du Foyer La Passerelle.

Dans le cas des mineurs étrangers non accompagnés, la problématique est encore différente. Ceux qui ont été scolarisés en français peuvent intégrer la filière UP2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) de l'Éducation nationale, où ils bénéficient d'une mise à niveau avant de rejoindre les sections générales ou professionnelles. « Pour ceux qui n'ont pas ce niveau et qui ont dépassé les 16 ans, nous avons recours à différentes ressources : Acadomia ou des associations municipales pour l'apprentissage du français langue étrangère, des institutions comme l'établissement régional d'enseignement adapté ou encore l'espace dynamique d'insertion. Les départements attendent de la Fondation qu'elle prépare très rapidement ces jeunes vers l'autonomie. Ils ont un an pour y arriver, pas plus ! », rappelle Isabelle Chevalier, Chef de service au Phare (Évry-Mennecy). Coller à un marché du travail réaliste ET rejoindre le projet professionnel du jeune... les deux intentions ne semblent pas toujours compatibles. Mais quand le projet est fondé, que le jeune est motivé, la Fondation le soutient. Elle a ainsi validé le

projet d'un jeune passionné de théâtre et de danse. Avec l'aide du Service de Suite, il suit désormais une formation artistique complète dans une école parisienne réputée. Le rêve n'est pas interdit ! ✪

(1) Source : Centre d'études et de recherches sur les qualifications – Enquête 2016 auprès de la génération 2013, © Observatoire des inégalités.

CE QU'IL FAUT RETENIR...

- La scolarité est un sujet pleinement pris en compte dans le parcours de vie de chaque enfant accueilli à la Fondation.
- Le projet personnalisé défini pour chaque enfant comporte un chapitre sur ses objectifs scolaires. Le souhait de la Fondation est que chaque jeune suive une formation et obtienne un diplôme.
- Les éducateurs accompagnent les jeunes dans leur choix d'orientation professionnelle en les informant, en les aidant à trouver leur voie, en rendant possibles leurs souhaits lorsqu'ils en ont.

19^e ÉDITION DU PRIX LITTÉRAIRE

La musique à l'honneur

La 19^e édition du Prix Littéraire de la Fondation s'est tenue le 9 juin dernier à La Grange de Meslay, près de Tours. 500 enfants, éducateurs et personnels de la Fondation étaient présents.



Le duo Adhésif



Le thème retenu cette année était la musique. Le matin, les établissements se sont affrontés sur scène à l'occasion de « battles » musicales : chacun avait préparé un numéro de musique, de danse, de chant... Une vidéo réalisée avec des enfants ayant participé à un stage de théâtre a également été diffusée. L'après-midi, une grande fête était organisée autour d'animations médiévales

(rapaces, musiques et danses, etc.). Dylan, ancien de la Fondation, était aussi présent pour une représentation du duo Adhésif (voir *Grandir ensemble* n° 98, page 3). Cette fois encore, les enfants se sont beaucoup impliqués dans ce projet, tout au long de l'année : 473 inscrits sur les 730 enfants accueillis à la Fondation. Rendez-vous en 2019 pour les 20 ans du Prix Littéraire ! ✨

mobilisation



— Les 15 établissements mobilisés

Le Prix Littéraire se déroule durant toute l'année scolaire dans les 15 établissements de la Fondation où grands et petits lisent, seuls ou en lecture accompagnée, une trentaine d'albums, BD et romans sélectionnés au mois de juin par le comité de pilotage du projet. Des activités culturelles sont menées tout au long de l'année grâce à ces livres et aux thèmes qui en découlent. Puis, les jeunes et les salariés votent, ce qui occasionne là encore de belles soirées organisées par les éducateurs. Cette année, près de 700 votes ont été comptabilisés !



BOISSETTES (77)

Découverte de l'atelier yoga

— Cette année, au sein du Village de Boissettes, les enfants ont été invités à découvrir l'atelier yoga animé par une intervenante extérieure, Barbara.

Deux éducatrices, Francine Tshienda et Céline Barboutie, se sont engagées dans cette nouvelle activité et ont accompagné 20 enfants durant ces rencontres. Les enfants ont pu expérimenter différentes approches du yoga : mimes des émotions, postures, danse, relaxation, dessin, qui ont pour objectifs de les amener à améliorer leurs perceptions corporelles et de leur permettre de trouver un temps d'apaisement. Certains d'entre eux, bien que très excités en début de cours, lâchent prise durant la relaxation et s'endorment.

Les enfants se sont saisis de cet espace et expriment leur envie de continuer l'expérience. Le bilan étant positif, le Village de Boissettes renouvelle le projet pour l'année 2018-2019. ✨



BAR-LE-DUC (55)

Le Village fabrique ses produits d'entretien

Dans le cadre du projet préservation de l'environnement du Village d'Enfants de Bar-le-Duc, nous avons mis en place un atelier afin de confectionner nos propres produits d'entretien.

— Une commission environnement se réunit régulièrement pour traiter les différents projets de l'établissement. Elle se compose d'un éducateur par pavillon, des chefs de service et du directeur. Lors de cette commission, l'équipe s'est mise d'accord sur un atelier permettant de sensibiliser

les enfants ainsi que tout le personnel sur la dangerosité, à long terme, de l'utilisation de certains produits d'entretien. En parallèle, les enfants en ont discuté lors du conseil de vie sociale.

Dans un premier temps, le personnel et les enfants du Village (petits et grands) se sont réunis pour l'étape de production. Nous avons confectionné des nettoyants multisurfaces, distribués à l'essai dans chaque pavillon. Au vu des retours positifs quant à leur efficacité, nous avons décidé de les produire en plus grande quantité en mettant à la disposition de chaque maison le matériel nécessaire ainsi que « la recette » pour les réaliser.

De nouvelles expérimentations seront à l'étude, afin de trouver le meilleur équilibre entre maintien de la propreté au Village et respect de l'environnement. ✘

Nabil, éducateur familial



grâce à votre générosité

grâce à votre générosité



SOISSONS (02)

Rénovation des lieux de vie des animaux de la ferme

— Avec l'arrivée des beaux jours, les jeunes se sont lancés dans un grand ménage de printemps. Nettoyage, ponçage, rafistolage... À coup de pinces et de tondeuse, la pâture a fait peau neuve, pour le plus grand plaisir de ses résidents permanents ! Merci à William et aux grands de Soissons pour cette belle initiative. ✘

FNAC DARTY



MICRO-DONS

Campagne de collecte avec Commoncents

Commoncents lance en septembre une opération avec le soutien du Groupe Fnac Darty. Commoncents est une entreprise sociale qui propose d'introduire des actes de micro-dons lors d'achats en ligne ou en boutique. À la rentrée, 2 euros seront donc reversés à la Fondation ACTION ENFANCE pour tout achat sur la billetterie en ligne Fnac Spectacles. Ces dons serviront à financer des heures de soutien scolaire pour les enfants.



Mr.Bricolage



I LOGE YOU

Chantier de rénovation à Amilly

Du 2 au 6 juillet, la Fondation I Loge You a rénové entièrement un pavillon au Village d'Enfants d'Amilly (45). Cette opération a été réalisée en partenariat avec Mr.Bricolage et Alinéa. De nombreux salariés des deux enseignes ont participé activement aux cinq jours de chantier pour la rénovation complète du pavillon. Mr.Bricolage et Alinéa ont apporté leur contribution au travers de fourniture de matériels, la mobilisation des collaborateurs, la mise à disposition de mobiliers et d'objets de décoration.

Depuis plusieurs années, la Fondation I Loge You s'engage pour le mieux-logement en contribuant au financement de plusieurs chantiers.

AMILLY (45)

Une grande rencontre sportive à la Fondation !

— Le 10 juillet, les enfants et toute l'équipe du Village d'Enfants d'Amilly organisaient un tournoi interétablissements. Tous les établissements de la Fondation, siège compris, étaient invités à participer à cette journée festive. Au programme : football, basketball, boxe, zumba... L'occasion pour chacun de se dépenser et de passer un moment convivial avant les grandes vacances. C'est finalement le Village d'Amilly qui a remporté le trophée. Bravo à tous ! ✨



60 ANS DE LA FONDATION

Une soirée de gala au Grand Rex



La soirée de clôture de l'opération « ACTION ENFANCE fait son cinéma », animée par Ariane Massenet et Laurent Fontaine, a eu lieu le 28 mai dernier au Grand Rex à Paris, afin de célébrer les 60 ans de la Fondation.



Le jury, accompagné d'Ariane Massenet, Laurent Fontaine et Bruno Guglielmi



Pierre Lecomte, Président de la Fondation



Sandrine Quétier et les enfants du Village d'Amboise

Les 450 invités (enfants, éducateurs, membres de la Fondation, amis, partenaires, acteurs publics, journalistes et donateurs) ont pu visionner les 15 courts métrages réalisés par les établissements et les étudiants d'écoles de cinéma (EICAR, ESRA, StudectV et CLCF). Tapis rouge, photocall, tenues de soirée... un mini festival de Cannes !

Un jury de personnalités, composé d'Alison Wheeler, Fabienne Carat, Anne Depetrini, Bérengère Krief, Sandrine Quétier, Philippe Bas, Gil Alma, Christophe Carrière et le

Président du jury Olivier Baroux, était chargé d'attribuer le Prix du Jury à l'issue de la projection. Il a été remporté par « Pôle Enfance », du Village de Monts-sur-Guesnes. Le Prix du Public a quant à lui été décerné à « Antidote », du Village de Bar-le-Duc.

Félicitations à tous les participants !

La soirée s'est poursuivie sur la piste de danse du Rex Club pour un cocktail. ✨



Zoom sur le Village d'Enfants d'Amilly



57
enfants accueillis



19
fratries

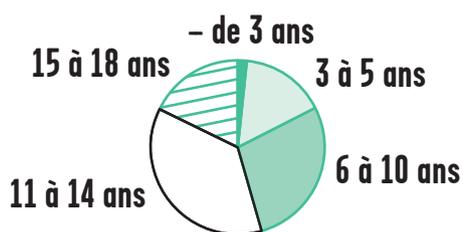


Ouverture
avril 2003



Réussites

- Groupe d'échange entre collégiens de 6^e et 5^e pour favoriser la réussite.
- Aboutissement d'un partenariat avec Acadomia pour du soutien scolaire en maths et en français (collégiens et lycéens).
- Ateliers pédagogiques Montessori pour les primaires.
- Premier parrainage mis en place.



1/3 des enfants sont accueillis dans le Village

depuis moins de 2 ans

depuis 2 à 5 ans

depuis plus de 5 ans

24
enfants ne rentrent jamais chez leurs parents en hébergement

9
enfants rentrent moins d'une fois par mois chez leurs parents en hébergement

24
enfants rentrent plus d'une fois par mois chez leurs parents en hébergement

Projets

En lien étroit avec le conseil départemental, et grâce à la relation de confiance établie, le Village travaille au développement de 2 nouveaux modes d'accueil.

- Apprentissage progressif de l'autonomie en appartement pour 12 adolescents à Giens et à Montargis.
- Aménagement d'une maison destinée à l'accueil de 3 jeunes filles mineures, enceintes ou avec un enfant, avec pour objectif de favoriser leur insertion.

3 questions à

MARTINE AURUS,
CHEF DU SERVICE D'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE,
DÉPARTEMENT DU LOIRET

Quels sont les enjeux de la protection de l'enfance dans le département du Loiret ?

— Martine Aurus : Un nouveau schéma départemental de cohésion sociale centré sur la notion de « parcours » et porté par une dynamique d'inclusion et de proximité territoriale a été adopté en juin 2017. Il vise en particulier à diversifier les modes de prise en charge et à repositionner le domicile comme lieu d'intervention. Cela passe par un accompagnement renforcé à domicile et le redéploiement des places d'hébergement. Le développement de l'accueil de type familial constitue également un axe majeur du schéma. Nous avons lancé une opération d'envergure pour recruter et former 100 assistants familiaux. Enfin, la Maison de l'enfance est recentrée sur l'accueil en urgence, et son centre maternel sera transformé en centre parental début 2019.

Quels sont les projets en cours avec le Village d'Enfants d'Amilly ?

— M. A. : Nous réfléchissons ensemble à la mise en place d'appartements pour des adolescents en semi-autonomie et en autonomie dans la partie est du département, vers Giens et Montargis. Nous travaillons également à un projet d'accompagnement de jeunes filles mineures placées, enceintes ou avec un enfant, dans une logique d'accès à l'autonomie.

Quelle est la nature de votre partenariat avec le Village d'Enfants ?

— M. A. : Nous avons d'excellentes relations avec le Village d'Enfants d'Amilly. Nous pouvons échanger et proposer de faire évoluer le projet avec des types de prise en charge complémentaires. C'est un partenaire incontournable, dont le travail est connu et reconnu. Nous avons une confiance réciproque.

Donner toutes ses chances au retour en famille

Le retour des enfants au domicile de leurs parents après un placement long requiert de la part des équipes éducatives un suivi très particulier. Exemple au Village d'Enfants de Bar-le-Duc.



Emma, Océane, Quentin et Axel ont maintenant respectivement 16, 15, 14 et 12 ans. Ils en avaient cinq de moins lorsqu'ils ont été confiés à la Fondation et accueillis au Village d'Enfants de Bar-le-Duc. Pendant ces cinq années, le travail avec la maman a été exemplaire. Malgré les difficultés personnelles qu'elle pouvait rencontrer, elle a toujours maintenu le lien avec ses enfants et assuré les droits de visite et d'hébergement. « Cette maman avait bien compris que la place de ses enfants était au Village et qu'elle comptait dans leur vie. C'est, il faut le reconnaître, une situation assez idéale, avec une maman présente, qui accepte le placement pour le bien de ses enfants », explique Céline René, Chef de service.

Si le maintien des liens avec la famille est un droit pour l'enfant et doit être encouragé – sous réserve, bien sûr, qu'il ne mette pas l'enfant en danger –, la possibilité de rentrer dans le foyer familial n'est pas toujours envisageable. À la Fondation, où les enfants sont le plus souvent confiés pour des durées longues, rares sont ceux pour qui le juge prononce une ordonnance de retour en famille. Les enfants confiés aux établissements de la Fondation le sont souvent pour des raisons lourdes, qui entraînent un parcours long en placement. Pour certains d'entre eux cependant, l'évolution de la situation familiale permet d'envisager un retour, après quelques mois ou années. Alors, tout un processus peut s'enclencher avec le(s) parent(s), l'Aide sociale à l'enfance et les enfants, afin de préparer le retour et lui donner toutes les chances de succès.

FAIRE ALLIANCE AVEC LE PARENT

— Dans le cas présent, la décision du juge a été formulée en juin 2017, avec exécution en juin 2018. Ce délai d'un an, calé sur les rythmes scolaires afin de ne pas déstabiliser les enfants en cours d'année, a été mis à profit pour permettre à la maman d'assumer progressivement le quotidien avec des enfants. Ainsi, tous les

droits de visite et d'hébergement des enfants ont été augmentés. Depuis un an, ils rentrent à la maison chaque week-end et pendant toutes les vacances scolaires. De plus, à tour de rôle, l'un des enfants passe deux nuits par semaine à son domicile. « On fait alliance avec le parent. On l'accompagne dans ses démarches, son organisation. On lui transfère progressivement tout ce qui relève de la prise en charge éducative. Les chambres se vident peu à peu des objets personnels pour investir le domicile de la maman. » Cette étape peut être délicate pour les éducateurs. Ils sont contents pour les enfants, sans aucun doute, mais ils ressentent aussi la coupure dans la relation qu'ils ont construite. Le travail du Chef de service est aussi d'accompagner les éducateurs dans cette séparation, pour aider les enfants à aller de l'avant.

Pour conforter ce retour en famille, le Village a sollicité un accompagnement éducatif en milieu ouvert (AEMO). Les enfants vont vivre à Bar-le-Duc et savent qu'ils peuvent compter sur l'équipe éducative qui les a accompagnés depuis le début de leur placement. « Ce n'est pas parce que le Village n'a plus la mesure administrative de placement que l'on coupe les liens. Les enfants reviennent quand ils veulent voir leurs éducateurs ! » ❀

« Quand il y a retour en famille, les enfants sentent que l'équipe éducative est contente pour eux, qu'on ne les retient pas ici. Ils savent aussi que la porte du Village reste ouverte. » —

**CÉLINE RENÉ,
CHEF DE SERVICE**

Prendre le temps de la préparation

Pour bien préparer le retour de la fratrie, les éducateurs, en accord avec l'Aide sociale à l'enfance, sont autorisés à se rendre au domicile ou à accompagner la maman dans certaines démarches, ce qui ne se fait pas tant que le retour n'est pas programmé. « Nous travaillons cette étape en bonne intelligence avec le conseil départemental et le juge. Nous expliquons que le Village d'Enfants ne fait pas d'accueil d'urgence, mais pas de sortie d'urgence non plus ! Nous prenons le temps de construire les conditions les plus favorables pour tous. »



GÉNÉROSITÉ ET FISCALITÉ

Une baisse significative des dons

En 2018, plusieurs évolutions de la fiscalité ont considérablement influencé la générosité des Français. Celle dont bénéficie la Fondation ACTION ENFANCE n'a pas échappé à la tendance du secteur. Certains d'entre vous ont même exprimé, dans des courriers ou e-mails, le regret de limiter votre soutien à la Fondation, non par manque d'attachement à nos missions ou valeurs, mais sous la contrainte financière. Nous avons été très sensibles à ces mots reçus et vous remercions infiniment de votre soutien et de votre confiance.

Il est vrai que, d'une part, pour nos donateurs, **la hausse de la CSG sur les retraites** a eu un impact direct sur la capacité à soutenir la Fondation. Les retraités ont vu leurs revenus diminuer sensiblement, ce qui a empêché certains d'entre eux, pour leur plus grand regret, de poursuivre leur engagement à nos côtés.

D'autre part, **la réforme de l'impôt sur la fortune** – le passage de l'ISF à l'IFI – a eu aussi des conséquences lourdes sur notre collecte de fonds privés. La baisse du nombre d'assujettis à cet impôt ainsi que la réduction de l'assiette d'imposition pour ceux qui le sont encore ont réduit d'autant les opportunités de défiscalisation à travers le don.

Ces deux changements dans le régime fiscal ont entraîné une baisse sévère des dons faits à la Fondation. Or, les projets et la volonté de développer notre action, avec vous, auprès des enfants et adolescents accueillis sont bien réels et nombreux ! Vous les découvrez trimestriellement au fil des pages de ce magazine. Le soutien de nos bienfaiteurs est une réelle marque de confiance et un encouragement pour les jeunes que nous accueillons. Nous souhaitons donc remercier du fond du cœur les personnes qui nous accompagnent, parfois depuis plusieurs années, dans cette aventure au service de l'enfance.

Nous vous rappelons que, quel que soit le montant de votre don, votre fidélité et votre générosité sont essentiels à la poursuite de nos actions. Pour ceux d'entre vous qui peuvent déduire leur don de leur impôt, **un don à la Fondation ACTION ENFANCE est déductible à 75 % de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur la fortune immobilière.**

Merci pour votre présence et pour votre fidélité. ❖



PROCÉDURE ALLÉGÉE POUR LE LÉGATAIRE UNIVERSEL

— La loi du 18 novembre 2016, applicable depuis le 1^{er} novembre 2017, a allégé le règlement des successions en épargnant au légataire universel une procédure longue et coûteuse.

Comme indiqué dans notre précédent article, le légataire universel, supposé recevoir tout le patrimoine sauf legs à titre universel et/ou particulier, a la jouissance de l'intégralité des biens dès le jour du décès.

Toutefois, si vous avez institué votre légataire universel par testament olographe, c'est-à-dire écrit daté et signé de votre main, sans passer devant le notaire en présence de deux témoins, le légataire devra se faire « envoyer en possession » pour disposer des biens.

Il s'agit d'une formalité qui, avant la réforme, se faisait par requête auprès du président du tribunal de grande instance. Cette procédure nécessitait donc, outre l'intervention du notaire, celle d'un avocat. **Le coût était plus important, et la durée de traitement du dossier rallongée.**

Or, depuis l'entrée en vigueur de cette loi, c'est le notaire qui est compétent pour contrôler la validité du testament, sans passer par l'étape tribunal. Son rôle est donc accru ; il doit vérifier l'existence du légataire universel (par la bonne qualification du legs) et l'absence d'héritier réservataire.

Les avantages sont multiples : peu importe la forme de votre testament, **le traitement du dossier est plus rapide, le coût est moindre et la sécurité juridique du testament et du respect des volontés est toujours assurée.**

On notera enfin que le tribunal reste compétent en cas d'opposition soulevée par tout intéressé.

un conseil

sur les legs, les donations et les assurances-vie ?

N'hésitez pas à me contacter :

❶ **Par courrier :**
ACTION ENFANCE - Véronique Imbault,
28, rue de Lisbonne, 75008 Paris

❷ **Par téléphone :** 01 53 89 12 44

❸ **Par e-mail :** veronique.imbault@actionenfance.org

Demandez notre brochure *Donations, legs, assurances-vie* et notre lettre d'information. Merci.

Véronique Imbault,
diplômée notaire,
responsable des
donations, des legs et
des assurances-vie.

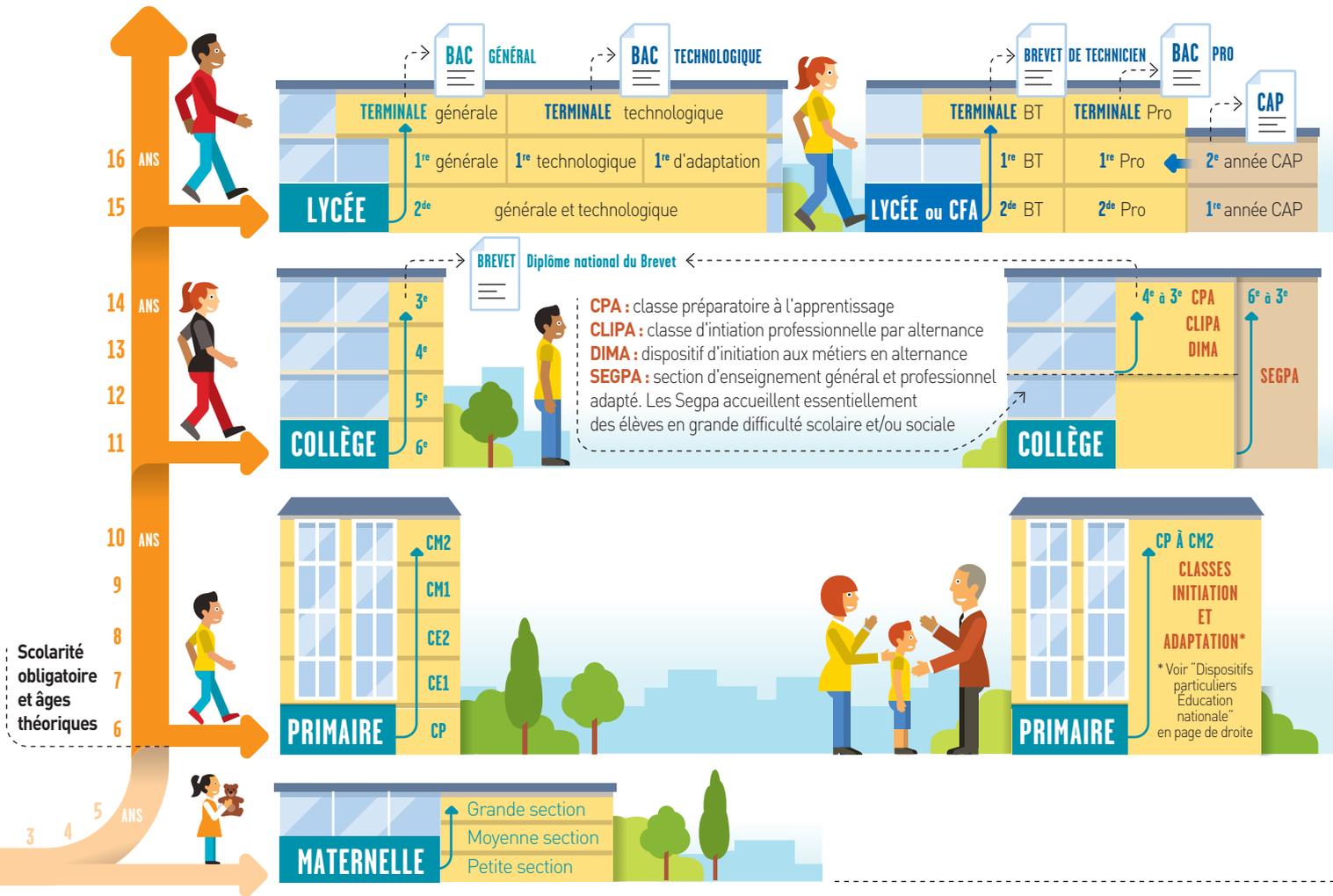


comment ça marche ?

La diversité des parcours scolaires en France

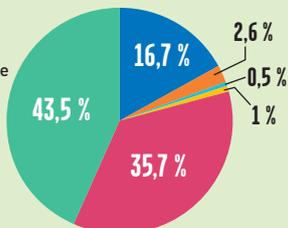
La scolarisation obligatoire entre 6 et 16 ans est une règle intangible qui s'applique à tous les enfants vivant en France, quels que soient leurs aptitudes, leur statut ou leur nationalité.

FILIÈRE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE / Tutelle Éducation nationale



EN FRANCE EN 2016, 15,6 MILLIONS D'ÉLÈVES, ÉTUDIANTS ET APPRENTIS

- Maternelle et primaire
- Collège et lycée
- Collège et lycée agricole
- Scolarisation en établissement de santé
- Centre de formation des apprentis
- Enseignement supérieur



Chiffres rentrée 2016 – source Repères et références statistiques 2017 – Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, ministère de l'Éducation nationale.

qui représentent **27 %** de la population totale en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (hors Mayotte).

À 14 ans, **75 %** des jeunes sont au collège en classe de 3^e.

À 17 ans, **8 %** des jeunes ne sont plus scolarisés.

350 300 enfants ou adolescents en situation de handicap sont scolarisés.

80 % en milieu ordinaire ou en ULIS.

20 % dans les établissements hospitaliers ou médico-sociaux.

52 500 élèves allophones (dont le français n'est pas la langue maternelle) ont été accueillis dans les établissements des premier et second degrés.

83 % d'entre eux bénéficient d'un soutien linguistique ou d'une scolarité dans un dispositif spécifique.

MDPH - MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

- > Le projet personnalisé de scolarisation (PPS) coordonne les modalités de la scolarité en milieu ordinaire ou spécialisé.
- > Le PPS prévoit différents types d'aides, notamment les **auxiliaires de vie scolaire (AVS)** dont la mission est de faciliter l'accueil et l'intégration des enfants et des jeunes handicapés dans leur classe.



Retrouvez cette infographie sur www.actionenfance.org



DISPOSITIFS PARTICULIERS

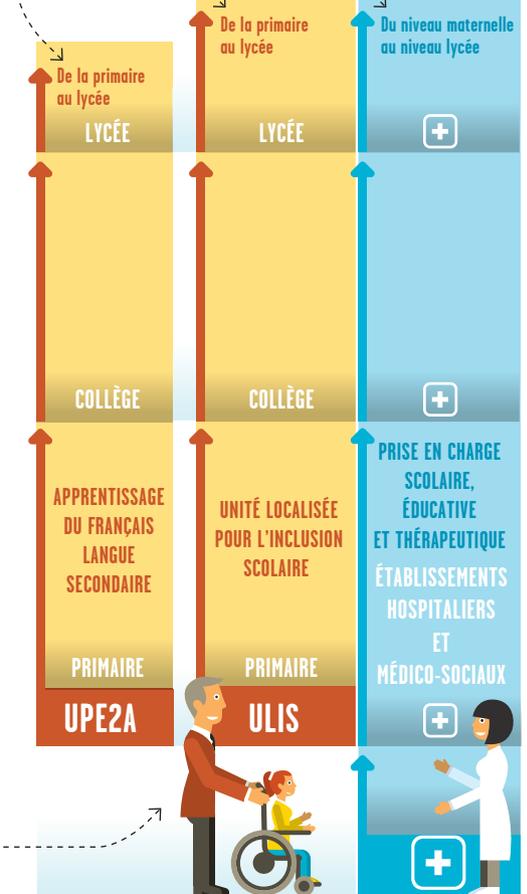
Dispositif Allophones

Tutelle Éducation nationale

Enfants en situation de handicap

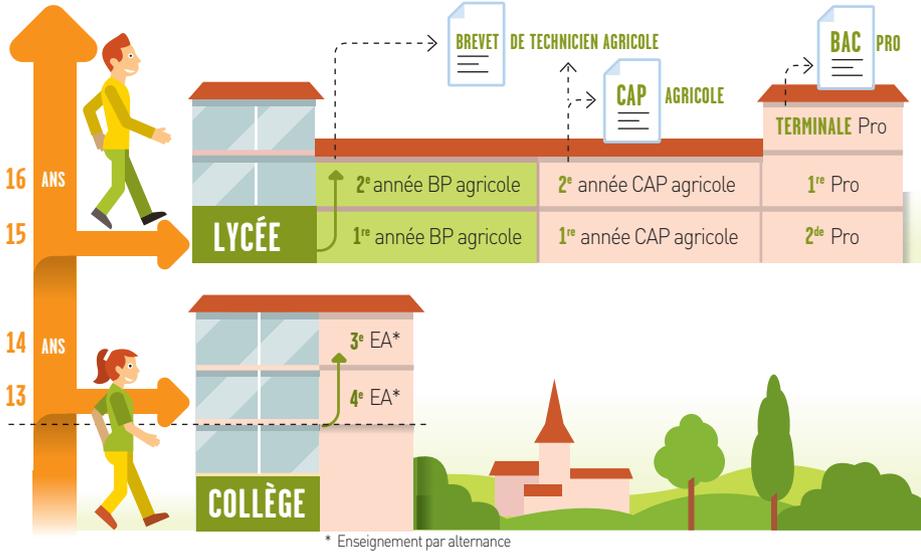
Tutelle Éducation nationale

Tutelle ministère de la Santé



FILIÈRE AGRICOLE

Les établissements de la filière agricole préparent également au baccalauréat général S et au bac technologique STAV



* Enseignement par alternance

LÉGENDE

Diplôme

2 ^e BT	Formation longue par voie scolaire (lycée) ou apprentissage (CFA)
2 ^e année CAP	Formation courte par voie scolaire (lycée) ou apprentissage (CFA)
1 ^{re} année BP agricole	Formation par apprentissage
1 ^{re} année CAP agricole	Formation par voie scolaire et apprentissage

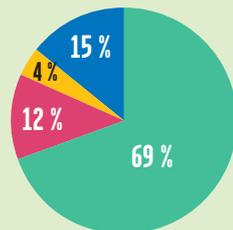
Milieu ordinaire (filières générales, technologiques et agricoles)

ET À LA FONDATION ?

En 2017, **691 enfants et jeunes** scolarisés (sur un effectif total de 720 enfants, soit 96 %).

77% des élèves de primaire sont dans leur classe d'âge.

65% des collégiens accueillis sont « à l'heure ».



- Scolarité en milieu ordinaire (de la maternelle au supérieur)
- Scolarisation relevant de MDPH
- Scolarité adaptée
- Formation professionnelle

Enquête Scolarité – ACTION ENFANCE – Rentrée 2017.

QUELLE ORIENTATION ?

En 2017, **81 jeunes** s'apprêtaient à passer leur diplôme. Ils étaient en :

→ **3^e**

→ **CAP** (coiffure, pâtisserie, boulangerie, cuisine, maçonnerie, électricité, espaces verts, mécanique, services).

→ **Terminale** (S, L, STMG, ES).

→ **Terminale professionnelle** (carrosserie, réparation, menuiserie, bâtiment, aéronautique, services à la personne, métiers de la relation client, gestion vente).

Ce geste d'amour peut changer sa vie, votre générosité aussi



Damien, 7 ans, et ses deux petites sœurs ont été séparés de leurs parents pour des raisons familiales graves. La Fondation **ACTION ENFANCE** les a accueillis, tous les trois, dans la même maison afin qu'ils grandissent ensemble, accompagnés par une éducatrice familiale, dans la durée et la stabilité. Plus de 700 frères et sœurs s'acheminent ainsi, jour après jour, vers leur autonomie dans nos Villages d'Enfants.

Léguer à la Fondation ACTION ENFANCE, c'est permettre d'accueillir et de protéger encore plus d'enfants en danger en France.

Véronique Imbault répond à vos questions sur les donations, legs et assurances-vie
01 53 89 12 44 | veronique.imbault@actionenfance.org

ACTION ENFANCE | Fondation reconnue d'utilité publique | 28, rue de Lisbonne 75008 Paris
www.actionenfance.org

Pour des raisons de confidentialité, nous avons changé le nom et la photo de l'enfant présenté dans cette annonce.

